



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le 23 septembre 2010 à la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 02 et vérifie le quorum.

Les sujets à considérer sont les suivants:

1. Ouverture de la session
2. Relocalisation d'un tronçon de la rue Labrie Est – Certificats d'autorisations
3. Relocalisation d'un tronçon de la rue Labrie Est – Attestation d'ingénieur
4. Reddition de comptes 2005-2009 – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
5. Travaux asphalte – Rue David
6. Remplacement – Fosse septique rue David
7. Période de question
8. Fermeture de la session

2010-09-233  
5416

**RELOCALISATION D'UN TRONÇON DE LA RUE LABRIE EST – CERTIFICATS D'AUTORISATIONS**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Groupe-conseil TDA à présenter au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes les demandes d'autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs et/ou de tout autre gouvernements et/ou organismes pour la réalisation des travaux de relocalisation d'un tronçon de la rue Labrie Est, projet #4652.

Il est également résolu d'envoyer le paiement de 516 \$ requis avec les demandes.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2010-09-234  
5417

RELOCALISATION D'UN TRONÇON DE LA RUE LABRIE  
EST – ATTESTATION D'INGÉNIEUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de confirmer au ministère du Développement durable, Environnement et Parcs que la municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à lui transmettre une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux effectués avec l'autorisation accordée et ce, dans le cadre du projet de la relocalisation d'un tronçon de la rue Labrie Est, projet #4652.

2010-09-235  
5417

REDDITION DE COMPTES 2005-2009 - PROGRAMME DE  
LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU  
QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'entériner les travaux proposés dans la reddition de comptes 2005-2009 concernant le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

2010-09-236  
5417

TRAVAUX ASPHALTE – RUE DAVID

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à une demande de soumissions sur invitation pour la fourniture et la pose d'asphalte sur la rue David;

**CONSIDÉRANT**

la soumission reçue des Entreprises Jacques Dufour & Fils inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. réalisent les travaux pour la fourniture et la pose d'asphalte recyclée sur la rue David, au coût de 26 404,50\$, plus taxes.

2010-09-237  
5417

REMPLACEMENT - FOSSE SEPTIQUE RUE DAVID

**CONSIDÉRANT QU'**

une demande d'autorisation doit être adressée au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour réaliser les travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'envoyer un paiement de 516 \$ requis avec la demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs pour la réalisation des travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

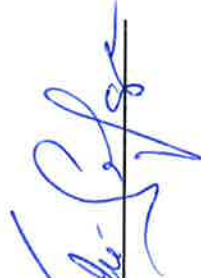
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2010-09-238  
5418

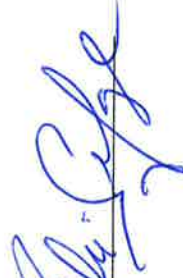
**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 19 h 12.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE